



COMMUNE DE GRANCY

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, la Municipalité soumet à l'enquête publique :

du 1^{er} novembre 2011 au 30 novembre 2011

- **Le plan général d'affectation (échelle 1/1'000 et 1/5'000)**
- **Le règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions**

Les dossiers sont déposés au Greffe municipal où ils peuvent être consultés pendant les heures de bureau. Les oppositions ou observations doivent être formulées par écrit, soit au Greffe municipal ou postées à son adresse pendant l'enquête.

Une délégation de la Municipalité sera à disposition des intéressés pour toute information concernant l'objet soumis à l'enquête publique les 7 et 21 novembre 2011 de 18h00 à 19h30 ou sur rendez-vous.

La Municipalité